

SWISS FS-CSC

RENFORCER LA CYBERRÉSILIENCE SUR LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

LE SWISS FS-CSC EN UN COUP D'OEIL

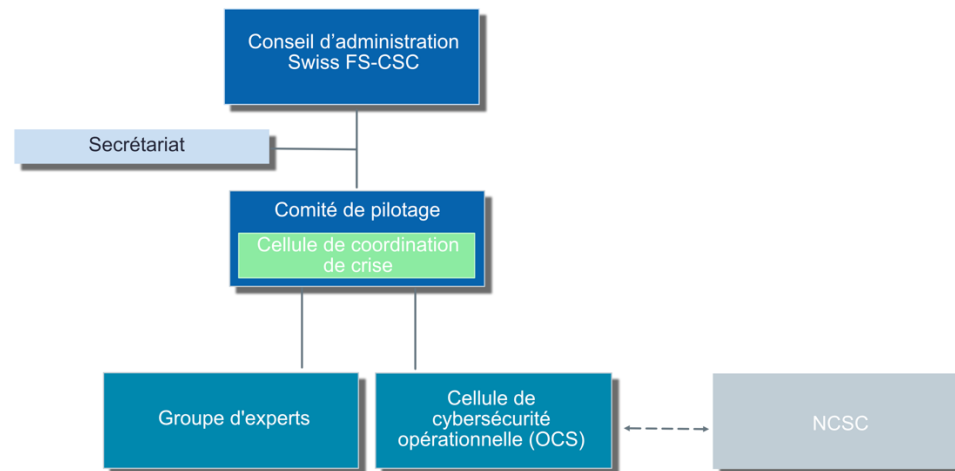
Le secteur financier fait face à des cyberrisques accrus. La menace que font peser les cyberincidents préjudiciables à la réputation du secteur financier suisse ou susceptibles de déclencher une crise financière grave est plus en plus marquée. Il est donc essentiel d'établir des structures permettant de mettre en œuvre des mesures préventives de manière financièrement intéressante, de réduire le risque de crises, et de favoriser la résolution rapide de ces dernières ainsi que la limitation des dommages. Nous avons par conséquent le plaisir d'annoncer la création de l'association Swiss Financial Sector Cyber Security Centre (Swiss FS-CSC), qui encouragera la pratique d'une coopération institutionnalisée entre les établissements financiers et les autorités sur les aspects stratégiques et opérationnels de la cybersécurité.

Dans le cadre d'une collaboration placée sous l'égide du Centre national pour la cybersécurité (NCSC), L'Association des banques étrangères en Suisse (ABES), l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'Association suisse des banquiers (ASB), la Banque nationale suisse (BNS), le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) et SIX ont décidé de fonder une association qui réponde aux besoins spécifiques du secteur financier tout en étant un partenaire à part entière du NCSC. L'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) participe en tant que partenaire au Swiss FS-CSC.

Dès à présent, les établissements financiers ont la possibilité de rejoindre le Swiss FS-CSC et, ce faisant, de renforcer la cyberrésilience de leur organisation, de contribuer à la bonne réputation et à la stabilité du secteur financier suisse, et de jouer un rôle de premier plan dans l'édification de la cybersécurité de demain en Suisse.

MODE D'ORGANISATION

La Swiss FS-CSC est une association qui permetts à ses membres et partenaires d'influer sur l'exécution stratégique et la mise en œuvre des mesures en participant activement aux travaux de ses comités.



- Le comité de pilotage est composé par des membres choisis et est l'organe stratégique du Swiss FS-CSC. En cas de cyberincident systémique, la cellule de coordination de crise est appelée à jouer un rôle déterminant en organisant la réponse apportée par le secteur financier pour gérer la crise, ainsi que la communication avec les membres, les partenaires et les autorités.
- Le groupe d'experts, qui rassemble des experts des organisations membres et des organisations partenaires du Swiss FS-CSC, mène à bien des projets de renforcement de la cyberrésilience et organise des cyberexercices stratégiques et opérationnels pour les membres et les partenaires.
- La cellule de cybersécurité opérationnelle sera fournie par par le FS-ISAC international et collaborera étroitement avec le NCSC. Elle gère la diffusion des informations sur les événements pertinents et assure le suivi de la situation sur la place financière. Elle met également à disposition des rapports sectoriels et contribue à la gestion des crises.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Centre national pour la cybersécurité NCSC

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

ASA | SVV

foreign banks . in switzerland .



• Swiss Banking







Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales SFI

PRESTATIONS PROPOSÉES

Le Swiss FS-CSC fournit au secteur financier suisse des prestations de renseignement sur les cybermenaces, ainsi que des capacités en matière de gestion des crises et de réponse à ces incidents.

Échange d'informations		<i>Échanger avec ses pairs les connaissances et les renseignements sur les meilleures pratiques et sur les moyens de relever les défis liés à la cybersécurité.</i>	Fourniture d'un cadre permettant aux membres et aux partenaires d'échanger régulièrement des informations
Renseignement sur les menaces		<i>Mieux comprendre les menaces actuelles et futures que font planer les acteurs malveillants pour réduire les risques aujourd'hui et demain.</i>	Partage de renseignements stratégiques et tactiques avec les membres et les partenaires, permettant d'assurer le partage efficace d'information essentielle.
Gestion des cybercrises		<i>Défendre et préserver les intérêts de son organisation en prévision et lors de cybercrises systémiques.</i>	Prestation de services spécifiques couvrant les phases de préparation aux cybercrises systémiques, de gestion de crise et de rétablissement.
Prévention		<i>Améliorer sa préparation pour être en mesure de réagir rapidement face aux incidents et crises qui pourraient survenir.</i>	Organisation de cyberexercices stratégiques et opérationnels et d'activités de formation pour l'ensemble des membres et partenaires, partage des meilleures pratiques.

AVANTAGES POUR LES MEMBRES

- accès à des produits et services qui offrent une valeur ajoutée spécifique pour le secteur financier et qui vont au-delà des services proposés par le NCSC;
- accès en temps réel aux dernières informations spécifiques au secteur financier concernant les cybermenaces ainsi qu'aux rapports de situation pour les niveaux stratégique et opérationnel;
- accès aux lignes directrices sur la cybersécurité et aux meilleures pratiques applicables au marché financier suisse;
- prestations d'aide et d'information lors des cyberincidents et cybercrises systémiques;
- échanges entre banques et compagnies d'assurances sur les sujets d'actualité concernant la cybersécurité et activités de formation autour de ceux-ci;
- possibilité de contribuer à l'édification de la cyberrésilience de la place financière suisse;
- possibilité d'établir des contacts avec des experts en cybersécurité et des décideurs issus d'autres entités actives sur la place financière et d'autorités suisses;
- implication dans des structures nationales et collaboration étroite avec le NCSC;
- formation continue dans le cadre de cyberexercices et de simulations de crises.

CONTACT

Pour les banques

August Benz
 CEO adjoint ASB
 Responsable du département Private Banking & Asset Management
 +41 58 330 62 27
 august.benz@sba.ch

Alexandra Arni
 Membre de la direction ASB
 Responsable du département ICT
 +41 58 330 62 32
 alexandra.arni@sba.ch

Pour les compagnies d'assurances

Gunthard Niederbäumer
 Chef du département de la non-vie et de la réassurance ASA
 +41 58 208 28 57
 gunthard.niederbaeumer@svv.ch

Marc Cortesi
 CISO Baloise Group
 Représentant AVIS
 +41 58 285 53 53
 marc_etienne.cortesi@baloise.com

COMMENT DEVENIR MEMBRE?

- **Peuvent devenir membres de l'association toutes les banques, compagnies d'assurances, infrastructures des marchés financiers et associations financières qui ont leur siège en Suisse et qui sont titulaires d'une autorisation de la FINMA.**
- **Peuvent aussi devenir membres les filiales et succursales suisses de banques ou de compagnies d'assurances étrangères qui sont titulaires d'une autorisation de la FINMA.**

Pour devenir membre, la banque ou la compagnie d'assurances doit verser la cotisation annuelle et signer un accord de confidentialité avec le Swiss FS-CSC. Les cotisations dues par les membres du Swiss FS-CSC pour la première année fiscale sont divisées en cinq catégories fondées sur le classement des banques et compagnies d'assurances de la FINMA. Les associations suisses paient une cotisation annuelle forfaitaire de 5000 francs.

Catégories de cotisations	Autres critères pour les banques			Autres critères pour les compagnies d'assurances		
1: 35 200 CHF	Somme du bilan	≥ 250 milliards de CHF	Autorisation de la FINMA	-	-	Autorisation de la FINMA
	Actifs sous gestion	≥ 1000 milliards de CHF				
	Dépôts privilégiés	≥ 30 milliards de CHF				
	Fonds propres nécessaires	≥ 20 milliards de CHF				
2: 17 600 CHF	Somme du bilan	≥ 100 milliards de CHF	Autorisation de la FINMA	Somme du bilan	> 50 milliards de CHF ou complexité	Autorisation de la FINMA
	Actifs sous gestion	≥ 500 milliards de CHF				
	Dépôts privilégiés	≥ 20 milliards de CHF				
	Fonds propres nécessaires	≥ 2 milliards de CHF				
3: 8 800 CHF	Somme du bilan	≥ 15 milliards de CHF	Autorisation de la FINMA	Somme du bilan	> 1 milliards de CHF ou complexité	Autorisation de la FINMA
	Actifs sous gestion	≥ 20 milliards de CHF				
	Dépôts privilégiés	≥ 0.5 milliards de CHF				
	Fonds propres nécessaires	≥ 0.25 milliards de CHF				
4: 4 400 CHF	Somme du bilan	≥ 1 milliards de CHF	Autorisation de la FINMA	Somme du bilan	> 0,1 milliards de CHF ou complexité	Autorisation de la FINMA
	Actifs sous gestion	≥ 2 milliards de CHF				
	Dépôts privilégiés	≥ 0.1 milliards de CHF				
	Fonds propres nécessaires	≥ 0.05 milliards de CHF				
5: 2 200 CHF	Somme du bilan	< 1 milliards de CHF	Autorisation de la FINMA	Somme du bilan	< 0,1 milliards de CHF ou complexité	Autorisation de la FINMA
	Actifs sous gestion	< 2 milliards de CHF				
	Dépôts privilégiés	< 0.1 milliards de CHF				
	Fonds propres nécessaires	< 0.05 milliards de CHF				